

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VPI CONCENTRÉ

Section 1. Identification

identificateur de produit GHS : VPI CONCENTRÉ
Code produit : VPICONC
Nom chimique : proprietary Component
D'autres moyens : Indisponible.
d'identification Type de produit : Liquide.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations identifiées

Indisponible.

Utilisations déconseillées

Raison

Indisponible.

Coordonnées du fournisseur : Royal Purple, Inc.
1 Royal Purple Lane Porter, Texas
77365 USA
Téléphone: 281-354-8600 Téléphone d'urgence: 281-354-8600

numéro de téléphone d'urgence : 24 h. CHEMTREC 1-800-424-9300 / 1-703-527-3887 internationale
(avec les heures d'ouverture)

Section 2. Identification des dangers

Statut OSHA / HCS : Ce matériel est considéré dangereux selon la norme OSHA Hazard Communication (29 CFR 1910.1200).

Classification de la substance ou du mélange : LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 -
Catégorie ASPIRATION DANGER 1

Éléments d'étiquetage SGH

pictogrammes de danger :



mot signal : Danger

Mentions de danger : Liquide et vapeurs inflammables.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence Prévention

: Porter des gants de protection. Portez des lunettes ou une protection faciale. Tenir à l'écart de la chaleur, chaud surfaces, des étincelles, des flammes et d'autres sources d'inflammation. NE PAS FUMER. Utilisation électrique, de ventilation antidéflagrant, éclairage et tout l'équipement de maintenance. Utilisez uniquement des outils antidéflagrants. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Conserver le récipient bien fermé.

Réponse : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomissement. CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou une douche.

Espace de rangement : Garder sous clé. Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder son calme.

Section 2. Identification des dangers

Disposition : Éliminer le contenu et contenant conformément aux règles locales, régionales, nationales et réglementations internationales.

Risques non classés ailleurs : Aucun connu.

Section 3. Composition / informations sur les composants

Substance / préparation : Substance
Nom chimique : proprietary Component
D'autres moyens d'identification : Indisponible.

numéro CAS / autres identifiants

Numero CAS : Secret de commerce

nom des composants	%	Numero CAS
proprietary Component	100	Secret de commerce

Toute concentration présentée comme une plage est de protéger la confidentialité ou est due à la variation de lot.

Il n'y a pas d'autres ingrédients présents qui, selon les connaissances actuelles du fournisseur et dans les concentrations d'application, sont classés comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

limites d'exposition professionnelle, le cas échéant, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers secours

Description des premiers soins nécessaires

Lentilles de contact Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez toute lentille de contact. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin si l'irritation se produit.

peau Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si elle ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, la respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié. Il peut être dangereux pour la personne l'aide à donner la respiration artificielle bouche-à-bouche. Consulter un médecin si des effets néfastes sur la santé persistent ou sont graves. Si elle est inconsciente, placer en position de récupération et consulter un médecin immédiatement. Maintenir les voies respiratoires ouvertes. Desserrer les vêtements comme un col, une cravate, une ceinture ou ceinture.

Contact avec la Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les réutiliser.

Ingestion :::: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre anti-poison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires le cas échéant. Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si le matériel a été avalé et la personne exposée est consciente, donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade comme vomissements peuvent être dangereux. Risque d'aspiration en cas d'ingestion. Peut pénétrer dans les poumons et causer des dommages. Ne pas faire vomir. En cas de vomissements, il faut garder la tête basse afin que vomissures dans les poumons. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Si elle est inconsciente, placer en position de récupération et consulter un médecin immédiatement. Maintenir les voies respiratoires ouvertes. Desserrer les vêtements comme un col, une cravate, une ceinture ou ceinture.

La plupart des symptômes / effets. aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

Lentilles de contact : Aucun effet significatif ou danger critique.

Inhalation : Aucun effet significatif ou danger critique.

la peau : Aucun effet significatif ou danger critique.

Ingestion Contact avec : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Section 4. Premiers secours

Surexposition Signes / symptômes

Lentilles de contact	: Aucune donnée spécifique.
Ingestion Inhalation	Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	vomissements Aucune donnée spécifique. ::: Les symptômes néfastes peuvent comprendre les éléments suivants: nausées ou

Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires, le cas échéant

Avis aux médecins	: Traiter de façon symptomatique. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si grand des quantités ont été ingérées ou inhalées.
traitements spécifiques	: Aucun traitement spécifique.
Protection des secouristes	: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou sans formation adéquate. Cela pourrait être dangereux pour la personne l'aide à donner la respiration artificielle bouche-à-bouche.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures de lutte contre les incendies

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser un produit chimique sec, CO₂, de l'eau pulvérisée (brouillard) ou de la mousse.

Moyens d'extinction : Ne pas utiliser le jet d'eau.

chimique spécifiques dus au produit thermique dangereux Dangers Produits de décomposition

: Liquide et vapeurs inflammables. Dans un incendie ou d'une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec le risque d'une nouvelle explosion. Les eaux de ruissellement dans les égouts peuvent créer des risques d'incendie ou d'explosion.

: Aucune donnée spécifique.

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne de la proximité de l'incident s'il y a un incendie. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou sans formation adéquate. Déplacer les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Asperger d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie.

protection spéciale équipement pour les pompiers

: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire équipement de protection et autonome approprié (ARA) avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer les environs. Garder le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Couper toutes les sources d'allumage. Aucune étincelle, ou flammes dans la zone de danger. Évitez de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Portez un respirateur adapté quand la ventilation est inappropriée. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié.

Pour les intervenants d'urgence: Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la

non-urgence

Section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir aussi les informations contenues dans « Pour le personnel non urgents ».

Précautions environnementales

::: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou sans formation adéquate. Les cours d'eau, les égouts et les égouts. Informer les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Pour le personnel

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- petit déversement** : Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Utilisez des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Avec de l'eau et Diluez éponger si soluble dans l'eau. En variante, ou si insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient d'élimination des déchets approprié. Élimination par un entrepreneur d'élimination des déchets.
- déversement grand** : Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Utilisez des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. libération d'approche face au vent de. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et recueillir les fuites avec un matériau non-combustible, absorbant, par exemple du sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomées et le placer dans un récipient pour élimination selon la réglementation locale (voir section 13). Élimination par un entrepreneur d'élimination des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent poser le même danger que le produit déversé. Remarque: voir la section 1 pour les informations de contact d'urgence et de l'article 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures protectives** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas avaler. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs ou le brouillard. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Portez un respirateur adapté quand la ventilation est inappropriée. Ne pas entrer dans les zones de stockage et les espaces confinés sans une ventilation adéquate. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement fermé lorsqu'il ne sert pas. Stocker et éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes nues ou toute autre source d'allumage. Utiliser un équipement électrique anti-explosion (de ventilation, de l'éclairage et de manipulation). Utilisez uniquement des outils antidéflagrants. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les contenants vides contiennent des résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le contenant.

- Conseils sur l'hygiène professionnelle** : Manger, boire et fumer devrait être interdit dans les zones où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans des aires de repas. Voir également la section 8 pour obtenir des informations supplémentaires sur les mesures d'hygiène.

- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** : Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans un endroit isolé et approuvé. Conserver dans le contenant original à l'abri des rayons du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir la section 10) et de la nourriture et des boissons. Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matériaux oxydants. Garder le contenant hermétiquement fermé jusqu'à utilisation. Les conteneurs qui ont été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas entreposer dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

d'exposition professionnelle

Aucun.

- Contrôles techniques appropriés** : À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration ou d'autres moyens techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants dans l'air inférieur aux limites recommandées ou réglementaires. Les contrôles techniques doivent aussi maintenir les concentrations de gaz, vapeur ou poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

- Contrôle de l'exposition environnementale** : Les émissions provenant de la ventilation ou l'équipement de processus de travail doivent être vérifiés pour assurer qu'ils se conforment aux exigences de la législation de protection de l'environnement. Dans certains cas, les laveurs, les filtres des fumées ou des modifications techniques à l'équipement de traitement seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle Limites

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Mesures d'hygiène	: Se laver les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes et à la fin de la période de travail. Des techniques appropriées devraient être utilisées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Veiller à ce que les douches oculaires et des douches de sécurité sont proches de l'emplacement du poste de travail.
Protection des yeux / du visage	
Protection de la peau	aérosols, des gaz ou des poussières. En cas de contact est possible, la protection suivante doit être portée : protection individuelle pour les yeux, les bras et les avant-bras, protection des vêtements de travail, la protection individuelle des mains pour protéger les parties du corps qui ne sont pas protégées par les vêtements de travail, des gants appropriés et résistants aux produits chimiques, des gants imperméables et conformes à une norme approuvée doivent être portés en
Protection des mains	
Protection du corps	: Équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche à accomplir et les risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. Quand il y a un risque d'inflammation de l'électricité statique, portez des vêtements de protection anti-statique. Pour la plus grande protection contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure des combinaisons anti-statiques, des bottes et des gants.
Protection de la peau Autres	: Des chaussures adéquates et des mesures de protection de la peau supplémentaires devraient être sélectionnés en fonction de la tâche à exécuter et les risques encourus, et être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
Protection respiratoire	::: Utiliser un respirateur, purificateur d'air ou à adduction d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques indique que cela est nécessaire. sélection du respirateur doit être fondé sur les niveaux d'exposition prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	: Liquide.
Couleur	Indisponible.
Odeur	:: Indisponible.
Seuil de l'odeur	: disponible.
pH	Indisponible.
Point de fusion	: Indisponible.
Point d'ébullition	: Indisponible.
d'éclair	: Coupe fermée: 49 ° C (120,2 ° F)
Taux d'évaporation	Indisponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Indisponible.
explosifs limites supérieure et inférieure (inflammables)	: Indisponible.
La pression de vapeur	Indisponible.
Densité de vapeur	Indisponible.
Densité relative	::: Indisponible.
Solubilité	Indisponible.
Coefficient de partage: n-octanol / eau	::: Indisponible.
température d'auto-inflammation Point	: Indisponible.
Température de décomposition	: Indisponible.
Viscosité	: Cinématique (40 ° C (104 ° F)): 0,13 cm ² /s (13 cSt) Non

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses composants.
Stabilité chimique	:
Possibilité de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	: Évitez toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer les récipients à la chaleur ou à des sources d'inflammation. produit est stable.
matières incompatibles	: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes: matières oxydantes
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Le

Section 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Indisponible.

Irritation / corrosion

Indisponible.

Sensibilisation

Indisponible.

Mutagénicité

Indisponible.

carcinogénicité

Indisponible.

Toxicité pour la reproduction

Indisponible.

tératogénicité

Indisponible.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)

Indisponible.

la toxicité des organes cibles (exposition répétée)

Indisponible.

Nom de danger

Aspiration	Résultat
proprietary Component	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Informations sur les voies d'exposition probables : Voies d'entrée probables: par voie orale, cutanée, inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

Lentilles de contact : Aucun effet significatif ou danger critique.

Inhalation : Aucun effet significatif ou danger critique.

Contact avec la peau : Aucun effet significatif ou danger critique.

Section 11. Informations toxicologiques

Ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Les symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Lentilles de contact : Aucune donnée spécifique.
Aucune donnée spécifique.

Ingestion Inhalation
Contact avec la peau vomissements Aucune donnée spécifique.
::: Les symptômes néfastes peuvent comprendre les éléments suivants: nausées ou

Effets différés et immédiats et les effets aussi chroniques d'une exposition à court et à long terme

L'exposition à court terme
: Indisponible.

Effets potentiels différés : Indisponible.

L'exposition à long terme
Effets potentiels immédiats : Indisponible.

Effets potentiels différés : Indisponible.

Effets chroniques potentiels

Indisponible.

Effets immédiats : Aucun effet significatif ou danger critique.

carcinogénicité : Aucun effet significatif ou danger critique.

Mutagénicité : Aucun effet significatif ou danger critique.

tératogénicité : Aucun effet significatif ou danger critique.

effets sur le développement : Aucun effet significatif ou danger critique.

Effets sur la fertilité : Aucun effet significatif ou danger critique.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë estime Effets

Indisponible.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Indisponible.

Persistance et dégradabilité

Indisponible.

Potentiel bioaccumulatif

Indisponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de partage sol / eau (K_{oc}) : Indisponible.





D'autres effets indésirables : Aucun effet significatif ou danger critique.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

: La production de déchets doit être évitée ou réduite autant que possible. L'élimination de ce produit, des solutions et des sous-produits doivent en tout temps se conformer aux exigences de la protection de l'environnement et de la législation de l'élimination des déchets et des exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par une entreprise d'élimination des déchets. Les déchets ne doivent pas être mis au rebut à l'égout non traités à moins entièrement conforme aux exigences de toutes les autorités compétentes. Déchets d'emballage doivent être recyclés. Incinération ou enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage est impossible. Ce matériau et son récipient doivent être éliminés de manière sûre. Il faut prendre soin lors de la manipulation des conteneurs vides non nettoyés ou rincés. Conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Les vapeurs des résidus de produit peuvent créer une atmosphère très inflammable ou explosif à l'intérieur du conteneur. Ne pas couper, souder ou meuler des contenants usagés à moins qu'ils aient été soigneusement nettoyés. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

	Classification DOT	Classification TDG	IMDG	IATA
numéro ONU	UN1268	UN1268	UN1268	
Transport Nom d'expédition des Nations	distillats pétroliers, n. os 3	DISTILLATS DE PÉTROLE, NSA 3	DISTILLATS DE PÉTROLE, NSA 3	distillats pétroliers, n. os UN1268
unies classe de danger (s)				3 
groupe d'emballage	III	III	III	III
pour l'environnement supplémentaires Dangers Informations	Non. Ce produit peut être reclassé comme « liquide inflammable », à moins que le transport par navire ou aéronef. paquets Nonbulk (inférieur ou égal à 119 gal) de liquides combustibles ne sont pas réglementés comme des matières dangereuses. <u>Quantité limitée</u> Oui. <u>Instructions de conditionnement des avions de passagers</u> Limitation de quantité: 60 L <u>avion cargo</u> Limitation de quantité: 220 L <u>Dispositions spéciales</u> 144, B1, IB3, T4, TP1, TP29	No. <u>Limite pour explosifs et indice des quantités limitées</u> 5 <u>Routier de passagers ou de l'indice ferroviaire</u> 60	Non. <u>Programmes d'urgence (SMU)</u> FE, SE <u>Dispositions spéciales</u> 223, 363, 955	Non. <u>Passager et avion cargo Limitation de quantité:</u> 60 L Instructions d'emballage: 355 <u>Avion cargo</u> Limitation de quantité: 220 L Instructions d'emballage: 366 <u>Quantités limitées</u> <u>Aéronefs de passagers</u> Limitation de quantité: 10 L Instructions d'emballage: Y344 <u>Dispositions spéciales</u> A3

Section 14. Informations relatives au transport

Précautions particulières pour l'utilisateur : **Transport dans les locaux de l'utilisateur:** toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. Veiller à ce que les personnes transportant le produit de savoir quoi faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac conformément à l'annexe : Indisponible.

Il de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC

Section 15. Informations réglementaires

règlements fédéraux des États-Unis : **TSCA 8 (a) CDR exemption Exempt / partielle:** Non déterminé Cette substance est répertoriée ou exclue.

Clean Air Act Section 112 (b) les polluants atmosphériques dangereux (HAP) : Non listé

Clean Air Act Section 602 substances de la classe I : Non listé

Clean Air Act Section 602 substances de la classe II : Non listé

DEA Liste I des produits chimiques (précurseurs chimiques) : Non listé

DEA Liste des produits chimiques (II __gVirt_NP_NNS_NNPS<__ Essential Chemicals) : Non listé

SARA 302/304

Composition / Information sur les composants

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : N'est pas applicable.

SARA 311/312

Classification : Risque d'incendie

Composition / Information sur les composants

prénom	%	Risque d'incendie	Relâchement soudain de pression	Réactif	Risque immédiat (aigu)	Différée (chronique) dangereux pour la santé
proprietary Component	100	Oui.	Non.	Non.	Non.	Non.

Réglementations d'État

Massachusetts : Ce matériau ne figure pas.

New York : Ce matériau ne figure pas.

New Jersey : Ce matériau ne figure pas.

Pennsylvanie : Ce matériau ne figure pas.

Proposition 65 de Californie.

Ce produit ne sait pas contenir de produits chimiques classé cancérigène ou toxiques pour la reproduction.

Listes internationales

Inventaire national

Australie : Cette substance est répertoriée ou exclue.

Canada : Cette substance est répertoriée ou exclue.

Chine : Cette substance est répertoriée ou exclue.

L'Europe : Cette substance est répertoriée ou exclue.

Japon : Non déterminé.

Section 15. Informations réglementaires

Malaisie	: Non déterminé.
Nouvelle-Zélande	: Non déterminé.
Philippines	: Cette substance est répertoriée ou exclue.
République de Corée	: Cette substance est répertoriée ou exclue.
Taïwan	: Non déterminé.

Section 16. Autres informations

Procédure employée pour déterminer la classification

Classification	Justification
Flam. Liq. 3, H226 Aspic. Tox. 1, H304	Sur la base des données de test L'avis des experts

Histoire

Date d'édition / Date de
révision Version

:: 1

Des abréviations

: ATE = estimation de toxicité aiguë
FBC = Facteur de bioconcentration
SGH = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA = Association internationale du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires IMDG = marchandises dangereuses par le Protocole de 1978. (« MARPOL » = pollution marine) NU = Nations Unies 28/05/2015
Code maritime international LogK_{ow} = coefficient de partage octanol / eau

MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973 telle que modifiée

 Indique l'information qui a changé depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucune de ses filiales, assume toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.

La détermination finale de la convenance de tout matériel est la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.